

« Gestion des jours de fermeture »

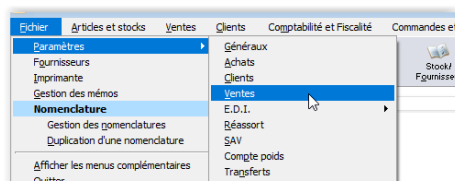
Odeïs Bijou3 version 24.04 / Fiche N° 2.1.23

Pourquoi ?

- Indiquer à Bijou3 que le magasin est fermé, selon une fréquence hebdomadaire, soit ponctuellement sur une journée ou sur une période plus longue (congé annuel, inventaires, fermetures exceptionnelles, etc...)
- Pour spécifier au magasin principal les jours de fermeture des magasins déportés.

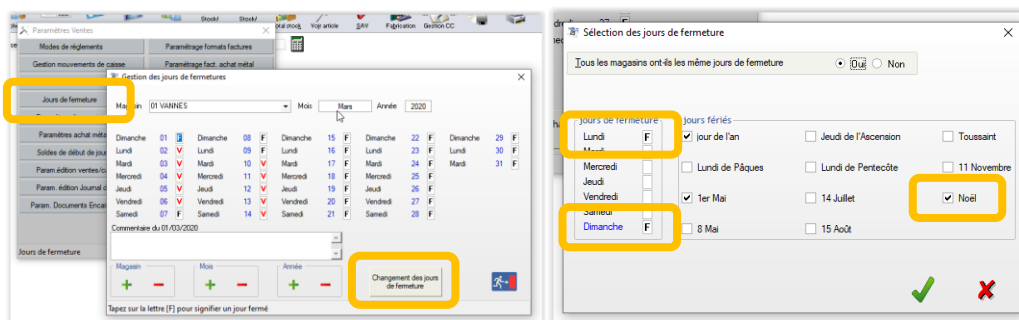
Comment ?

Depuis le menu « Fichier – Paramètres – Ventes » puis « Jours de fermeture »

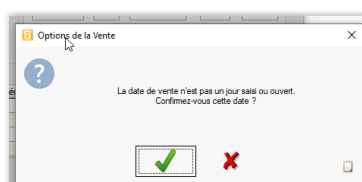


Fermeture Hebdomadaire

Cliquer sur le bouton « Changement des Jours de Fermeture » pour spécifier quels sont les jours de la semaine durant lequel le magasin est fermé. Indiquer alors un F pour le ou les jours de fermeture. Il est également possible de spécifier les jours fériés ouverts ou pas. Ne pas oublier de valider les changements en cliquant sur le bouton



NOTA : Il est possible d'ouvrir une journée déclarée « Fermée ». Un message de confirmation est alors affiché :

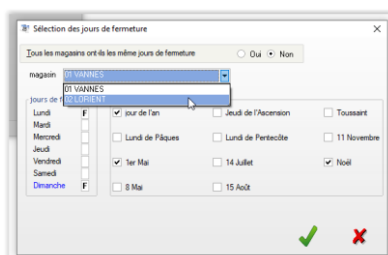


« Gestion des jours de fermeture »

Odeïs Bijou3 version 24.04 / Fiche N° 2.1.23

Gestion multi-magasins à la centrale

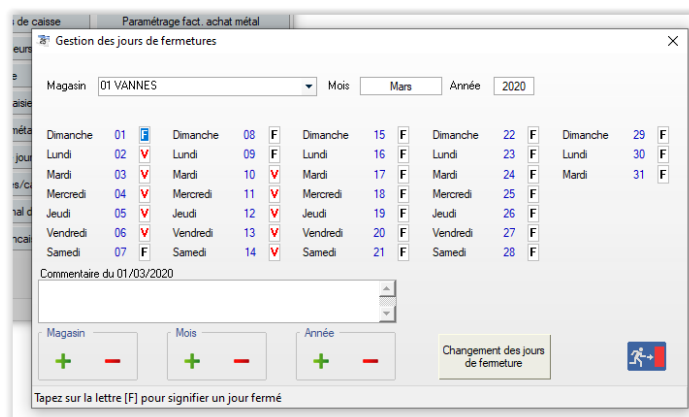
Dans le cas d'une configuration multi-magasins à la centrale, et si les magasins déportés ont des jours de fermeture qui diffèrent, cocher à « Non » l'option « Tous les magasins ont-ils les mêmes jours de fermeture ? ».




Il est alors possible de spécifier par magasin les jours fermés. Ne pas oublier de valider les changements en cliquant sur le bouton .

Fermeture ponctuelle de plus ou moins longue durée

Pour chaque jour fermé, indiquer la lettre F (Les lettres S et V sont automatiquement mises à jour par Bijou3 pour chaque journée Validée ou en cours de Saisie).



Il est possible d'anticiper le mois à venir en cliquant sur le bouton « Mois »  si la période de fermeture se situe à cheval sur deux mois (travaux, congés annuels...).

Dans le cas d'une configuration multi-magasins, il est également recommandé pour le magasin principal d'indiquer les jours de fermeture du ou des magasins secondaires (le non-renseignement d'un jour de fermeture d'un magasin déporté à la centrale bloque notamment la validation automatique des journées à la réception des transferts). Pour cela